

*Etat d'avancement de la mise en oeuvre du
« Schéma Directeur d'amélioration de l'accessibilité pour les Personnes à
Mobilité Réduite aux transports publics de la Communauté d'Agglomération de
La Rochelle »*

Rappel des objectifs généraux de la loi du 11 février 2005

- Prendre en compte l'ensemble des types de handicap
- Une notion fondamentale : la chaîne du déplacement
- Des politiques coordonnées à l'échelle des Périmètres des Transports Urbains

...en concertation étroite avec les associations

2000 Le Plan de Déplacements Urbains

*Le guide des bonnes pratiques de voiries piétonnes
Ambition communautaire d'améliorer l'accessibilité aux
transports publics.*

2003 Le guide de l'accessibilité aux transports publics

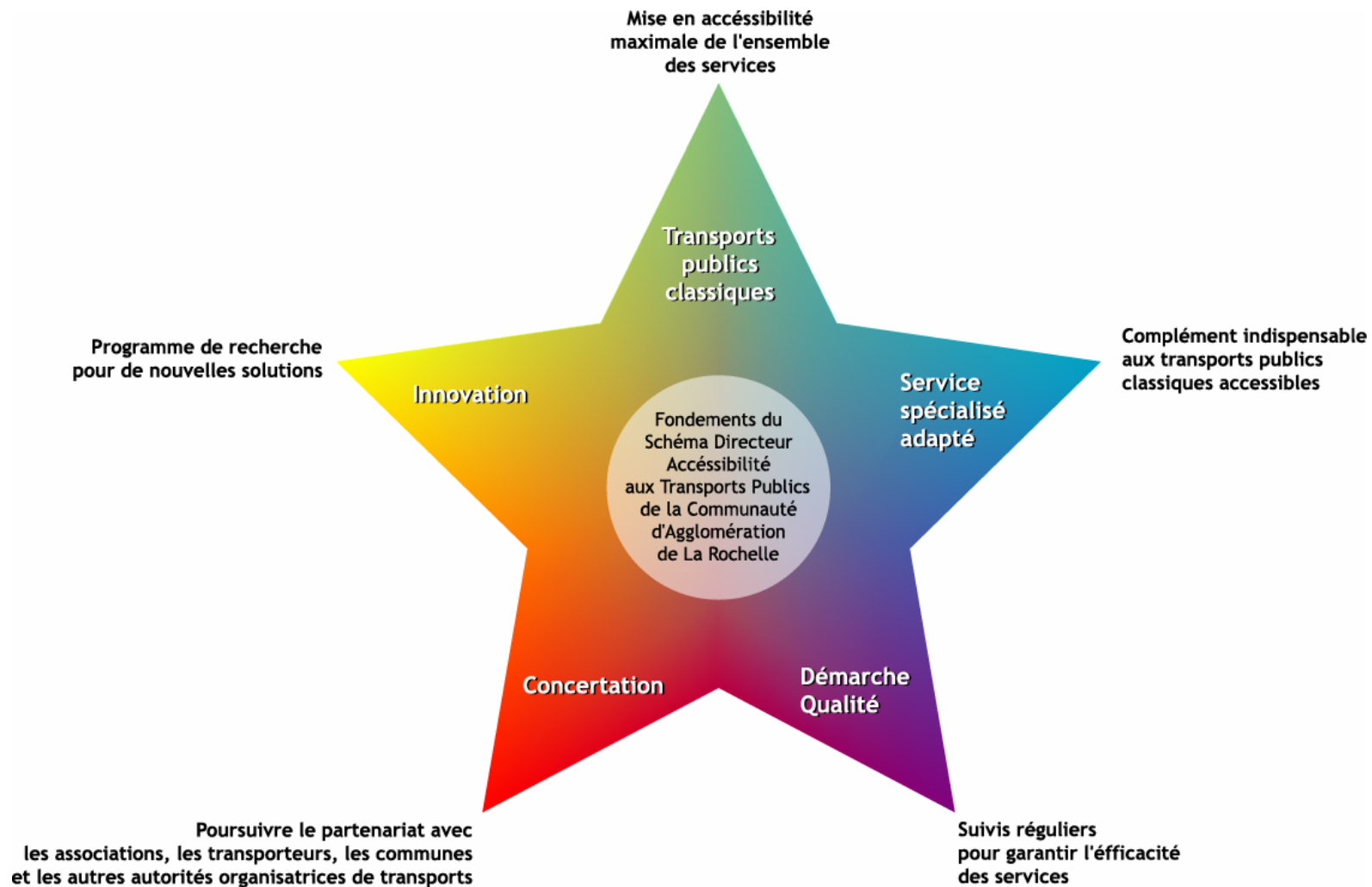
*Un premier diagnostic partagé et approuvé par la collectivité,
les associations et les transporteurs
Un référentiel commun des niveaux d'accessibilité*

2004 Le site propre bus des Minimes

2004 La Communauté d'Agglomération lance l'élaboration du Schéma Directeur, *Anticipant ainsi les orientations de la loi du 11 février 2005*

2006 *Approbation du Schéma Directeur 2006-2015 par le Conseil Communautaire le 31 mars 2006*

Rappels des grands principes du schéma directeur



Quatre groupes de travail



Déficiences motrices

Association Française contre les Myopathies
Association des Paralysés de France.



Déficiences visuelles

Association Valentin Haüy,
Association Voir Ensemble



Déficiences auditives et vocales

Fraternité Catholique des Sourds



Déficiences mentales et psychiques

A.D.A.P.E.I.
U.N.A.F.A.M.
Association Accompagnement 17

Début 2004

Une première série de réunions avec chaque groupe
Poser la problématique handicap et transports
Définir la démarche

Fin 2004

Visites sur le terrain avec les groupes de travail et les transporteurs
Un diagnostic précis de l'accessibilité de l'ensemble des services,
Mise en lumière des nombreuses améliorations réalisées depuis
plusieurs années,
Mais aussi les points de difficultés rencontrés qu'il est nécessaire
de traiter.

Décembre
2005

Commission Transports et Déplacements spéciale Accessibilité
Présentation du projet de Schéma Directeur aux partenaires pour
validation

Début
2006

Présentation en Bureau Communautaire
Approbation par le Conseil Communautaire le 31 mars 2006

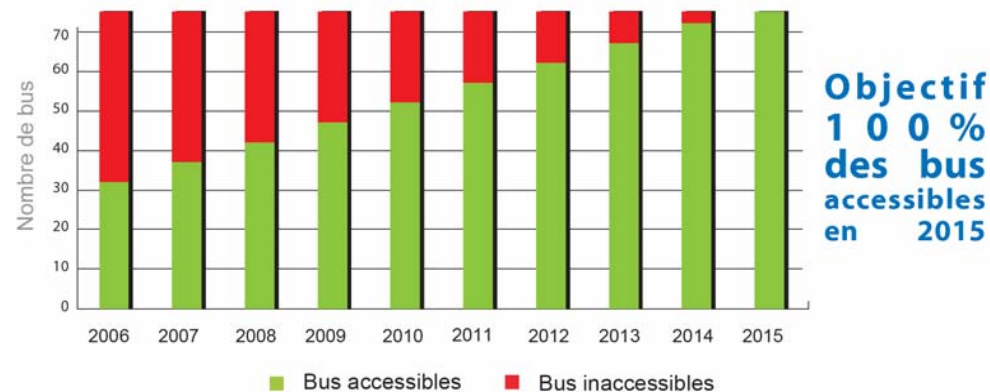
Le réseau de bus

3 composantes fondamentales :













le véhicule, l'arrêt, le cheminement

Le véhicule

Objectifs

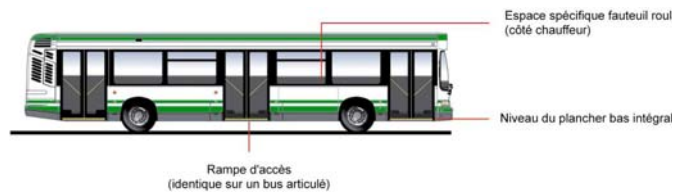


Principales mesures

-   Acquisition de bus équipés (notamment en 2^{ème} couronne)
-   Annonces sonores dans les bus
-   Affichage du plan de la ligne de bus dans le véhicule
-   Affichage du prix du ticket unité près du chauffeur
-   Signalement du bouton de demande d'arrêt
-   Information sur les bus accessibles

Le véhicule

1^{ère} couronne (RTCR) : acquisition de bus équipés ⇒ Achat de 5 bus par an



Année	Matériel renouvelé	Coût (en € TTC)	Nombre de bus dans le parc RTCR	% véhicules accessibles
2007	5 bus standards	1 460 316	83	52%
	+ 1 véh. TPMR pour GIHP	70 000		
2008	5 bus standards	1 539 012.80	88	55%
	1 bus articulé	408 600.51		
	+ 1 véh. 9 places TPMR pour le GIE Taxis	35 089.75		

2^{ème} couronne : DSP - Véhicules accessibles à partir du 1/07/2009

Le véhicule

Affichage du prix du ticket unité près du chauffeur

Réalisé

Renforcement des contrastes du bouton de demande d'arrêt

Réalisé

Information sur les bus accessibles

Réalisée

Annonces sonores dans les bus (en cours)

Affichage du plan de ligne dans les bus

⇒ **écrans TFT**

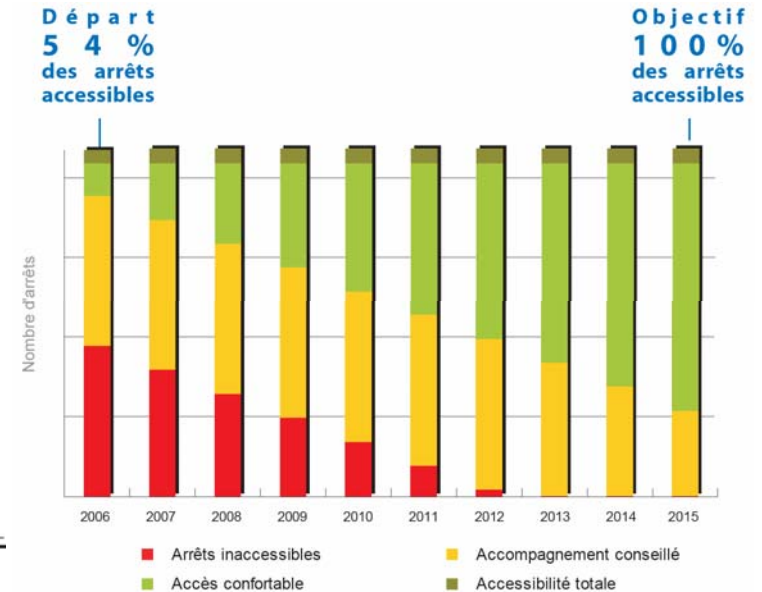
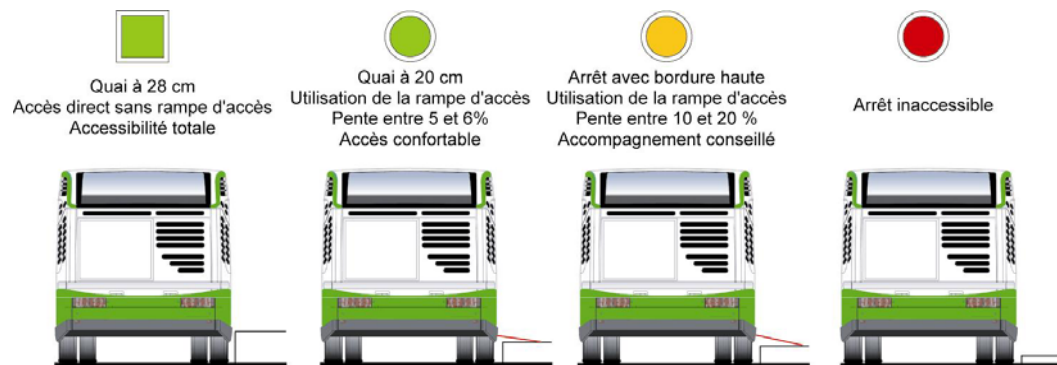
**à partir de juillet 2009 sur 2^{ème} couronne et à partir de
septembre 2009 et sur 3 ans pour la 1^{ère} couronne**

Le véhicule



Les arrêts

Objectifs






Principales mesures

- Quais surélevés
- Bande d'éveil de vigilance
- Affichage du niveau d'accessibilité sur l'arrêt
- L'information à l'arrêt

Les arrêts

Le réseau bus sur la CDA compte aujourd'hui 800 arrêts (400 points d'arrêts x 2)

Arrêts accessibles = catégories   

Remarque : Certains arrêts  peuvent être réaménagés si la pente est trop forte.

Depuis 2008 un programme de mise en accessibilité de 50 arrêts par an est mis en place avec un budget alloué de 200 000 euros.

Année	Coût (en € TTC)	Nombre arrêts aménagés par la CdA	% arrêts accessibles* (tous maîtres d'ouvrage confondus : CdA - Cg17 - Communes)
2007	45 000	12	57% (soit 457 arrêts sur 800)
2008	161 148.26	33 + 24 (CG17 + communes)	64% (soit 514 arrêts sur 800)

Les arrêts

Arrêt Salle des Fêtes – ESNANDES

Avant



Après



Les arrêts

Arrêt Plage – LA ROCHELLE

Avant

Après



Les arrêts



L'INITIATIVE CIVITAS
EST COFINANÇÉE PAR
L'UNION EUROPÉENNE

Information à l'arrêt

- Service SMS
- Renouvellement abri bus + information (2009-2012)

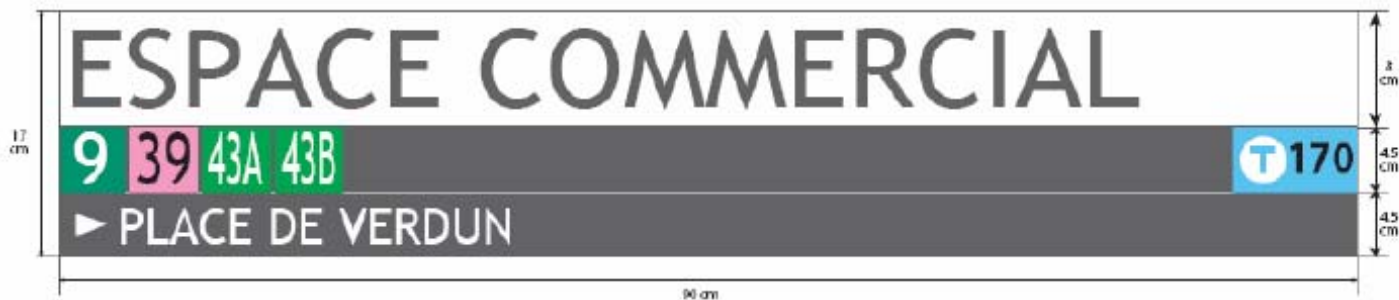
Plaque frontale



Plaque latérale



Adhésifs glace de retour



Le cheminement



Objectif

**Assurer la continuité du cheminement aux abords immédiats de l'arrêt,
En collaboration avec les communes pour garantir la Chaîne du
Déplacement.**

Remarque : la compétence voirie est communale.

Le cheminement

Exemple de la Place de Verdun

Amélioration du pôle d'échanges de Verdun pour les usagers pour faciliter l'accès des personnes déficientes motrices et visuelles

Aménagement d'un quai « montée » et d'un quai « descente » accessibles pour les PMR

Locaux d'accueil de la RTCR et d'Océcars

Remplacement des lourdes portes d'accès par des portes automatiques

Aménagement d'un guichet PMR

Schéma Directeur d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux transports publics de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Année	Nature des travaux
2003	Réalisation de deux quais accessibles aux PMR : 1 quai de montée et 1 quai de descente
2007	Mise en accessibilité des locaux d'accueil de la RTCR * 16 790€ TTC
2008	Mise en accessibilité des locaux d'accueil d'OCECAR5* 16 655.10 € TTC

* Le CCTP a été transmis à l'Association des Paralysés de France pour remarques et validation.

Le cheminement

Exemple de la Place de Verdun



Le cheminement

Exemple de la Place de Verdun



Le réseau de bus, c'est aussi...

Le Passeur



Principales mesures

 **Poteau d'arrêt et Borne d'appel**
Réalisés

Le bus de mer

Principales mesures

 **Réaménagement de la passerelle côté Port des Minimes**
Réalisé

 **Acquisition de deux bus électro-solaires accessibles (printemps 2009)**

Le passeur électrique

Borne d'appel



Le passeur électrique



La passerelle

L'abri



Le service de transports spécialisés adaptés



Principales mesures

Alignement sur la grille tarifaire classique

Exemple : ticket unitaire

Avant : 2.40 €

Aujourd'hui : 1.20 € = prix d'un ticket bus unitaire

Grille officielle de priorité d'accès au service

**Proposition : 1/ Travail, études 2/ RDV difficiles type médecin ;
3/ RDV faciles et loisirs**

Travail en cours avec le GIHP

Amélioration de la flotte de véhicules (13 véhicules)

Renouvellement au rythme d'1 véhicule/an

L'information / la communication



Objectifs

**Coordonner l'offre avec les autres autorités de transports publics, notamment
Département et Région**

**En cours (exemples : Gares ferroviaires d'AYTRE- Plage et de la
Rochelle/ Porte Dauphine)**

Nouveaux supports de communication

Sites Internet de la RTCR - Réalisé

Banaliser l'information P.M.R sur les supports grand public :

**Faciliter l'accès à l'information pour les personnes à mobilité réduite,
Sensibiliser l'ensemble des usagers à cette problématique.**

Plan de ligne et fiche horaire « grand public »



Exemple de banalisation de l'information



« Fiches horaires tous publics » indiquent :

- le niveau d'accessibilité des arrêts:



- les horaires de passage des bus accessibles

⇒ logo devant l'horaire de passage du bus.

L'information / la communication

Document spécifique

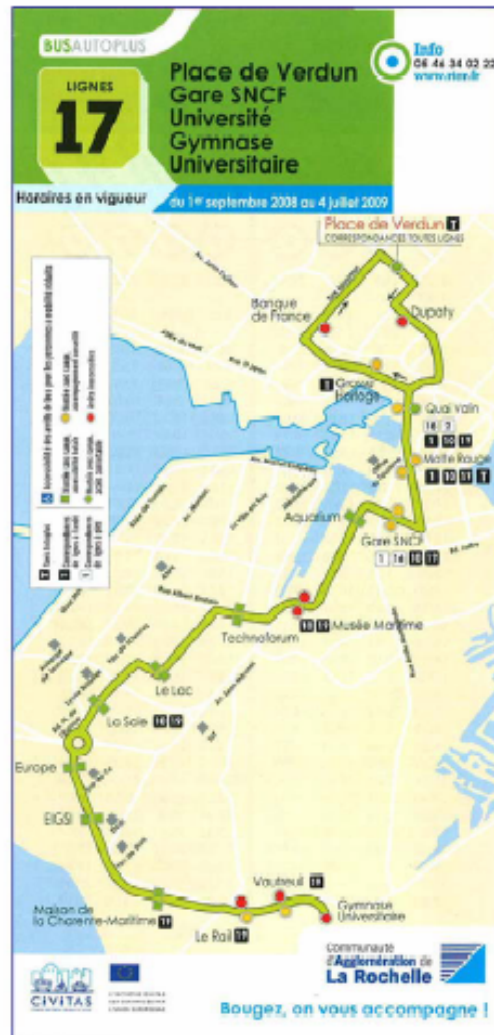
« Guide de l'accessibilité au Transport public à l'attention des personnes malvoyantes et de l'entourage des personnes non-voyantes »

⇒ **Traduction de la « fiche tous publics » en document spécifique pour pouvoir être lu par la « machine à lire »**

Remarque : ce document est actuellement le seul à regrouper l'ensemble des services « transports » de la CdA.

Schéma Directeur d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux transports publics de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Plan de ligne et fiche horaire « grand public »



Ligne 17.
Place de Verdun - Gare SNCF - Université - Gymnase
Universitaire.

Légende : voir pages 9 à 11.

- Place de Verdun, Niveau 2, Taxis.
- Dupaty, Niveau 4.
- Quai Valin, Niveau 3, Lignes : 1, 10 et 19.
- Motte Rouge, Niveau 3, Lignes : 1, 10 et 19, Taxis.
- Gare SNCF, Niveau 3, Lignes : 10, 19, Lignes à proximité : 1, 16 et 37.
- Aquarium, Niveau 1, Lignes : 10 et 19.
- Musée Maritime, Niveau 4, Lignes : 10 et 19.
- Technoforum, Niveau 1, Lignes : 10 et 19, Taxis .
- Le Lac, Niveau 1, Lignes 10 et 19.
- La Sole, Niveau 1, Lignes : 10 et 19.
- Europe, Niveau 1, Ligne : 19.
- EIGSI, Niveau 1, Ligne : 19.

Suite de la ligne 17, Place de Verdun - Gare SNCF -
Université - Gymnase Universitaire, page 85.

L'information / la communication



...mais aussi

Un guide destiné aux conducteurs de la RTCR

- pour les sensibiliser à la problématique PMR
- pour leur rappeler les procédures à suivre lors de la prise en charge d'une Personne à Mobilité Réduite

Journées de sensibilisation et de formation : CNFPT, GART, ENPC...

Visites de délégations d'élus et de techniciens

Conclusion

*Pérenniser le partenariat
Communauté D'Agglomération de la
Rochelle / Associations/
Transporteurs*